



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale  
5 octobre 2009  
Français  
Original: anglais

### Organe subsidiaire de mise en œuvre

#### Trente et unième session

Copenhague, 7-18 décembre 2009\*

Point 14 a) de l'ordre du jour provisoire

**Questions administratives, financières et institutionnelles:  
exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009**

## Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009 au 30 juin 2009

### Note du Secrétaire exécutif\*\*

#### Résumé

Ce document rend compte de l'exécution du budget des fonds d'affectation spéciale administrés par le secrétariat au cours des dix-huit premiers mois de l'exercice biennal 2008-2009. Son objet est d'informer les Parties de l'état des recettes et des dépenses ainsi que des résultats obtenus au 30 juin 2009.

À cette date, 39,25 millions de dollars avaient été reçus, soit 78,5 % du montant indicatif total des contributions attendues pour l'exercice biennal. Les contributions volontaires se chiffraient à 11,3 millions de dollars au titre du Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention et à 33,3 millions de dollars au titre du Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires.

À ce stade, 68 % environ des ressources du budget de base ont été consacrées aux activités prescrites et à l'obtention des résultats escomptés dans le cadre du programme de travail pour l'exercice biennal. En sus du financement de la participation aux sessions des organes subsidiaires et de la Conférence des Parties, et des activités décrites dans le document FCCC/SBI/2007/8/Add.2, 4,05 millions de dollars provenant du Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention et 12,6 millions de dollars provenant du Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires ont servi à financer des activités liées aux sessions supplémentaires organisées au cours de la période considérée.

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre est invité à prendre note des renseignements présentés et à proposer un projet de décision sur les questions administratives et financières pour en recommander l'adoption à la Conférence des Parties lors de sa quinzième session et à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto lors de sa cinquième session.

\* Les dates exactes à prévoir au cours de la série de sessions sont sujettes à confirmation.

\*\* Le présent document a été soumis tardivement parce qu'il a nécessité des consultations internes.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–3	3
A. Mandat.....	1	3
B. Objet de la note.....	2	3
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre.....	3	3
II. Exécution des programmes .....	4–89	3
A. Direction exécutive et gestion .....	11–17	4
B. Bureau du Secrétaire exécutif adjoint.....	18–22	6
C. Rapports, données et analyses .....	23–32	7
D. Appui financier et technique.....	33–40	9
E. Adaptation, technologie et travaux scientifiques.....	41–47	12
F. Mécanismes pour un développement durable.....	48–58	13
G. Affaires juridiques .....	59–64	15
H. Services des affaires de la Conférence .....	65–73	16
I. Services d’information .....	74–79	18
J. Services administratifs.....	80–89	19
III. Informations supplémentaires .....	90	21
Annexes		
I. Income and expenditure report.....		22
II. Human resources.....		32

## **I. Introduction**

### **A. Mandat**

1. Par leurs décisions 13/CP.13 et 11/CMP.3, la Conférence des Parties (COP) et la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP) ont approuvé le budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 et ont prié le Secrétaire exécutif de faire rapport à la COP sur les recettes et l'exécution du budget et de proposer tout ajustement qu'il pourrait être nécessaire d'apporter à celui-ci.

### **B. Objet de la note**

2. Le présent document fait le point des recettes et de l'exécution du budget au 30 juin 2009. Il convient de le lire en parallèle avec le document FCCC/SBI/2007/8/Add.1, où figure le programme de travail biennal du secrétariat, et le document FCCC/SBI/2009/INF.10 sur l'état des contributions au 15 novembre 2009.

### **C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre**

3. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) pourrait prendre note des renseignements présentés et arrêter les mesures qu'il pourrait juger nécessaires en vue de les inclure dans les projets de décision sur les questions administratives et financières qui seront soumis pour adoption à la COP à sa quinzième session et à la CMP à sa cinquième session.

## **II. Exécution des programmes**

4. L'exécution des programmes repose sur le programme de travail de l'exercice biennal 2008-2009, qui précise les mandats, les objectifs, les résultats escomptés et les principales activités prévues pour chaque programme, ainsi que sur les mandats conférés au secrétariat après la présentation du programme de travail. Il convient de lire cette section en parallèle avec le document FCCC/SBI/2007/8/Add.1 qui présente les grandes lignes du programme de travail.

5. Le programme de travail pour 2008-2009 contient pour la première fois des indicateurs de résultats ayant pour objet de fournir aux Parties des informations sur les réalisations d'ensemble du secrétariat. Celles-ci sont mesurées par les indicateurs suivants<sup>1</sup>: degré de satisfaction des Parties à l'égard des travaux du secrétariat; pourcentage de mandats accomplis et achevés dans les délais; fréquence des références au processus de la Convention dans les médias; et taux d'utilisation des ressources de base et des fonds supplémentaires.

6. En vue de déterminer le degré de satisfaction des Parties à l'égard du travail du secrétariat pour l'exercice biennal 2008-2009, toutes les Parties recevront un questionnaire. Les résultats de cette enquête seront communiqués dès qu'un taux de réponse significatif aura été obtenu pour toutes les régions.

---

<sup>1</sup> FCCC/SBI/2007/8 et Add.1

7. Pour pouvoir déterminer le pourcentage de mandats accomplis et achevés dans les délais, le secrétariat a passé en revue la Convention, le Protocole de Kyoto et les rapports des sessions de la COP, de la CMP, de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), du SBI, du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visés à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP) et du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA)<sup>2</sup>, et a recensé les mandats portant sur des produits qui devaient être fournis au cours de la période considérée. Tous les produits attendus du secrétariat au cours de cette période ont été fournis, mais certains ne l'ont pas été dans les délais. Divers documents de la série MISC se sont fait attendre en raison de la soumission tardive des observations communiquées par les Parties. L'autre raison de la publication tardive des documents tenait à la nécessité de fournir des informations à jour, notamment les rapports sur les réunions de groupes d'experts et d'organes constitués ou d'autres réunions organisées juste avant, voire après la date limite fixée pour la présentation des documents.

8. Les médias font beaucoup plus souvent état du processus de la Convention depuis deux ans en raison de la publication du quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), de la priorité accordée à la question des changements climatiques par le Secrétaire général et le système des Nations Unies, de la mise en place du «marché du carbone» et du mécanisme pour un développement propre (MDP), et de l'intérêt accru porté sur le plan politique à la Convention en tant qu'instrument permettant de traiter à l'échelle mondiale les problèmes posés par les changements climatiques. Les informations de loin les plus nombreuses sur le processus de la Convention sont présentées par les médias au cours des sessions de la COP et de la CMP.

9. Le secrétariat rend compte du taux d'utilisation des fonds depuis de nombreuses années. On trouvera à l'annexe I du présent document des informations sur ce sujet<sup>3</sup>.

10. Les sections ci-après donnent un bref aperçu des tâches assignées à chaque programme, indiquent si les résultats attendus du programme de travail pour l'exercice biennal sont en passe d'être obtenus et récapitulent les activités qui ont contribué aux réalisations du secrétariat.

## **A. Direction exécutive et gestion**

11. Le programme «Direction exécutive et gestion» (DEG) est le garant de la cohérence globale du secrétariat et veille à ce qu'il réponde aux besoins des organes créés en vertu de la Convention et du Protocole de Kyoto. Il lui indique la conduite et l'orientation stratégique à suivre et favorise la réalisation des objectifs qui lui sont fixés.

---

<sup>2</sup> Les demandes formulées par les organes constitués (le Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre, le Comité de supervision de l'application conjointe et le Comité de contrôle du respect des dispositions) ne sont pas prises en compte dans la présente analyse.

<sup>3</sup> Le taux d'utilisation des fonds destinés aux activités de base est indiqué au paragraphe 6 de l'annexe I. Celle-ci contient des renseignements sur la situation des fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention, pour les activités complémentaires au titre de la Convention et pour la contribution annuelle spéciale du Gouvernement allemand.

12. Le Secrétaire exécutif a supervisé les activités du secrétariat en vue de l'exécution des travaux lancés à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Bali (Indonésie) en décembre 2007, notamment l'appui fourni à la COP, à la CMP, au SBI, au SBSTA et aux deux groupes de travail spéciaux (AWG-KP et AWG-LCA).

13. Le Secrétaire exécutif a mis en place, au sein du programme DEG, l'équipe d'appui à la Feuille de route de Bali chargée de coordonner les concours apportés à l'AWG-KP et à l'AWG-LCA, et a veillé au caractère complémentaire des travaux en cours dans le cadre des divers programmes du secrétariat et de la suite donnée aux nouvelles questions traitées dans le cadre des deux groupes de travail. Le secrétariat a fourni tous les produits demandés par l'AWG-KP<sup>4</sup> et l'AWG-LCA<sup>5</sup> durant la période considérée. Ceux-ci se sont pleinement consacrés aux négociations en 2009 avec l'appui du secrétariat qui a facilité les travaux de leurs présidents respectifs.

14. Le programme DEG s'est attaché à renforcer la coopération avec le Secrétariat de l'ONU, les institutions spécialisées et les organisations internationales pour étayer le processus de la Convention et les initiatives visant à mettre en œuvre les décisions de la COP et de la CMP. Parmi les mesures prises par le Secrétaire exécutif, il convient de mentionner l'organisation de séminaires communs à l'intention des cadres dirigeants<sup>6</sup> et la participation à des réunions ministérielles<sup>7</sup>. À la suite d'une initiative prise par le secrétariat au début de 2008, le Secrétaire général a demandé aux entités du système des Nations Unies de coordonner l'action relative aux changements climatiques à l'appui du processus de la Convention dans leurs domaines de spécialisation respectifs. Le 22 septembre 2009, il convoquera un sommet sur les changements climatiques au Siège de l'ONU à New York (États-Unis d'Amérique) pour susciter un élan politique à l'échelon le plus élevé, en vue d'encourager les gouvernements à parvenir à un accord à la quinzième session de la Conférence des Parties à Copenhague (Danemark). Le programme DEG fournit un appui fonctionnel au Secrétaire général dans la perspective de ce sommet.

15. Des mesures ont été prises pour renforcer et améliorer la coordination entre les différents responsables des programmes en vue d'en favoriser l'exécution par une gestion efficace des ressources humaines et financières du secrétariat. Les efforts entrepris par tous les responsables de programmes ont abouti à une répartition géographique plus équitable des fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur<sup>8</sup>. Le secrétariat continue de s'attacher à recruter le personnel le mieux qualifié en tenant compte de la diversité géographique et de l'équilibre entre les effectifs des deux sexes.

---

<sup>4</sup> Les produits comprennent des ateliers, une note d'information et l'affichage des observations communiquées par les Parties sur le site Web de la Convention.

<sup>5</sup> Les produits comprennent trois documents techniques, une note d'information, une compilation des propositions faites par les Parties et les organisations ayant le statut d'observateur au sujet de la décision 1/CP.13 (Plan d'action de Bali) et une aide à l'organisation d'ateliers et d'autres activités visant à clarifier et à faire mieux comprendre les éléments contenus dans le Plan d'action de Bali.

<sup>6</sup> Des séminaires ont été organisés de concert avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds pour l'environnement mondial, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Banque mondiale.

<sup>7</sup> Le Secrétaire exécutif a participé aux réunions ministérielles de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de la Commission du développement durable de l'ONU, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de la Banque mondiale pour préconiser une action renforcée sur les changements climatiques.

<sup>8</sup> Voir l'annexe II.

16. Une coordination efficace et régulière par l'équipe de direction a permis d'assurer un suivi adéquat et une bonne utilisation du budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009, ainsi qu'une gestion et une utilisation judicieuse des fonds supplémentaires. Grâce aux efforts de collecte de fonds, les Parties ont généreusement contribué au Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention<sup>9</sup> et au Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires<sup>10</sup>. Le secrétariat a établi le budget de l'exercice biennal 2010-2011 en concertation étroite avec les Parties. Le SBI a recommandé à la COP et à la CMP d'adopter une décision relative au budget à leurs quinzième et cinquième sessions, respectivement<sup>11</sup>.

17. Parmi les mesures prises pour garantir la satisfaction du personnel, il convient de mentionner le recours aux services d'un médiateur et d'un conseiller du personnel ainsi que l'organisation d'un séminaire destiné à l'ensemble du personnel en avril 2009. Des efforts sont en cours pour répondre aux préoccupations exprimées lors de ce séminaire, notamment l'amélioration de la communication interne.

## **B. Bureau du Secrétaire exécutif adjoint**

18. Le Bureau du Secrétaire exécutif adjoint (BSEA) apporte son concours au Président et au Bureau de la COP et de la CMP, et dirige et coordonne les services d'appui au processus intergouvernemental à l'échelle du secrétariat. Le Secrétaire exécutif adjoint seconde le Secrétaire exécutif en assurant la cohérence des travaux du secrétariat et supervise les programmes de services (services administratifs (SA), affaires de la Conférence (AC) et services d'information (SI)).

19. Le BSEA et l'équipe du secrétariat affectée à la COP au sein de ce bureau ont fourni un appui stratégique pour préparer les quatorzième et quinzième sessions de la COP et les quatrième et cinquième sessions de la CMP, notamment l'élaboration de scénarios pour l'organisation de ces sessions, l'établissement des ordres du jour provisoires annotés, la coordination de la documentation et l'appui sur des questions stratégiques et de procédure aux présidents et au Bureau de la COP, y compris l'organisation de 10 réunions de la COP et du Bureau de la CMP durant la période considérée. À la suite de la quatorzième session de la COP et de la quatrième session de la CMP, le BSEA s'est assuré que les rapports de la COP et de la CMP étaient achevés et publiés en temps voulu.

20. En sus de la coordination de l'appui aux sessions de la COP et de la CMP à l'échelle du secrétariat, le BSEA s'est chargé de faciliter les travaux de l'AWG-KP. À cet égard, le Secrétaire exécutif adjoint a donné des avis au Président et a coordonné l'appui logistique et fonctionnel du secrétariat au Groupe de travail spécial et à ses six séries de sessions. Des documents de qualité ont été établis avec promptitude en vue de faciliter les négociations de l'AWG-KP, de façon à l'aider à progresser vers l'objectif consistant à présenter les résultats de ses travaux à la cinquième session de la CMP à Copenhague.

21. Vu le calendrier exceptionnellement chargé des sessions (quatre séries de sessions en 2008 et six en 2009), la fourniture d'un appui adéquat à ces réunions a posé des problèmes non négligeables, qu'il s'agisse de mobiliser des ressources, de coordonner les travaux ou de planifier les services d'appui. Le Secrétaire exécutif adjoint a supervisé les travaux liés aux services d'information, aux services administratifs et aux affaires de la

---

<sup>9</sup> Le Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention, qui affichait un montant de 3 215 485 dollars fin avril 2007 (FCCC/SBI/2007/INF.5), s'établissait à 11 175 043,93 dollars à la fin de juin 2009.

<sup>10</sup> Voir l'annexe I, par. 14.

<sup>11</sup> FCCC/SBI/2009/8.

Conférence, en veillant à ce que le secrétariat offre aux Parties des prestations intégrées et efficaces.

22. Concernant la gestion et le développement institutionnel du secrétariat, le Secrétaire exécutif adjoint a donné des indications stratégiques sur divers projets visant à renforcer celui-ci, compte tenu notamment de sa lourde charge de travail et de sa rapide expansion. Plusieurs mesures ont été prises à cet égard: établissement d'une «feuille de route» à l'échelle du secrétariat pour la mise en place d'une nouvelle structure de gestion des technologies de l'information en vue d'accroître au maximum les synergies et de rationaliser les services de plus en plus complexes liés à la gestion des données et aux technologies de l'information et de la communication (TIC); examen externe détaillé des opérations administratives du secrétariat pour accroître l'efficacité de l'appui administratif fourni aux Parties; élaboration d'une politique relative aux conflits d'intérêts et à la confidentialité, propre à promouvoir des pratiques permettant d'éviter les intérêts contradictoires et de respecter le caractère confidentiel des informations; initiative de formation à la gestion ayant pour objet de renforcer les compétences des cadres dirigeants dans ce domaine; et dispositions diverses visant à améliorer la communication et la collaboration entre les fonctionnaires, notamment un séminaire pour l'ensemble du personnel et un programme amélioré d'accueil des nouvelles recrues. Le BSEA a veillé à intensifier la collaboration avec le pays hôte pour que celui-ci mette des surfaces de bureaux suffisantes à la disposition du secrétariat qui, dans un proche avenir, risque d'être trop à l'étroit dans ses locaux actuels en raison de l'accroissement de ses effectifs.

### C. Rapports, données et analyses

23. Le programme «Rapports, données et analyses» (RDA) appuie le processus intergouvernemental pour ce qui est des communications nationales et des inventaires de gaz à effet de serre (GES) des Parties visées à l'annexe I de la Convention (Parties visées à l'annexe I), notamment leurs examens ainsi que les quantités attribuées, les systèmes de registres, les instruments de politique générale et l'échange de droits d'émission. Ayant aussi pour fonction de coordonner l'appui au SBI en 2008, il a contribué à un fonctionnement efficace et rationnel de cet organe durant la période considérée.

24. Le programme a assuré la continuité du processus d'examen des inventaires au titre de la Convention, qui a pour objectif d'améliorer la précision, la fiabilité et l'exhaustivité des inventaires des émissions de GES présentés par les Parties visées à l'annexe I; il a fallu également assurer le passage en bon ordre au processus d'établissement de rapports et d'examen au titre du Protocole de Kyoto, en commençant par les rapports initiaux soumis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Le programme a en outre assuré la continuité du processus d'examen des communications nationales, qui vise à fournir une évaluation technique détaillée des efforts faits par les Parties visées à l'annexe I pour honorer leurs engagements au titre de la Convention et du Protocole de Kyoto.

25. Le programme a continué de soutenir les examens approfondis des quatrièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I, processus qui s'achèvera avec la publication des 11 rapports d'examen restants<sup>12</sup>. Le secrétariat commence à préparer l'examen des cinquièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I, à présenter avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

---

<sup>12</sup> Au cours de la période considérée, 21 communications nationales ont fait l'objet d'un examen centralisé; 16 communications nationales avaient été examinées avant le début de cette période.

26. Les inventaires des Parties visées à l'annexe I qui avaient été présentés en 2007 et 2008 ont été examinés en septembre 2008 et tous les rapports d'examen ont été publiés. Les examens des inventaires présentés en 2009 sont en préparation et devraient être réalisés en septembre et octobre 2009. Ces examens porteront également sur les informations communiquées au titre du Protocole de Kyoto, y compris les informations sur les quantités attribuées, que la majorité des Parties visées à l'annexe I présentent pour la première fois.

27. Des progrès notables ont été accomplis concernant l'appui à apporter aux examens initiaux prévus par le Protocole de Kyoto. Au total, 39 examens dans le pays ont été effectués et les rapports correspondants ont été publiés et transmis au Comité de contrôle du respect des dispositions, sauf un qui devrait paraître à la fin de 2009. Plus de 180 experts désignés par leur gouvernement ont participé à ces examens. Les rapports contenaient des données pertinentes sur les émissions et les quantités attribuées qui ont été examinées en détail et dûment enregistrées dans la base de données pour la compilation et la comptabilisation, de même que des renseignements sur les Parties visées à l'annexe I qui satisfont aux critères d'admissibilité<sup>13</sup>.

28. Le programme a aidé les équipes d'examen à faire en sorte que les inventaires soumis soient examinés en détail et de manière cohérente, en formant des experts et en organisant deux réunions des examinateurs principaux. Il a continué d'apporter un appui aux cours de formation proposés aux examinateurs au titre de la Convention et à un programme distinct de cours en ligne sur les systèmes nationaux, les ajustements et les modalités de comptabilisation de la quantité attribuée en application du Protocole de Kyoto. Il a mis à jour le programme de formation au titre de la Convention pour tenir compte des décisions les plus récentes de la COP et de la CMP et des conclusions du SBI et du SBSTA, ainsi que des connaissances acquises dans le cadre du processus d'examen, notamment à la suite de l'examen initial au titre du Protocole de Kyoto. Le programme a élaboré et lancé deux nouveaux cours relatifs aux examens au titre du Protocole de Kyoto, l'un sur l'examen des systèmes de registres et l'autre sur les activités liées à la mise en œuvre des paragraphes 3 et 4 de l'article 3. Plus d'une trentaine d'experts ont participé aux divers cours et au séminaire de formation que le programme a organisé à Bonn en juin 2009; 20 de ces experts ont passé les examens correspondants<sup>14</sup>.

29. Le programme a continué de développer et d'améliorer les systèmes d'information permettant d'aider les Parties visées à l'annexe I à communiquer les données des inventaires de GES, ainsi que les systèmes permettant au secrétariat de rassembler, de traiter et de diffuser ces données. Parmi les améliorations apportées, il convient de mentionner: le lancement d'un portail de présentation sur le Web<sup>15</sup>; la publication de la version beta des modules CRF Reporter pour appuyer l'établissement de rapports en application des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto<sup>16</sup>; la mise à jour de l'interface de données sur les GES<sup>17</sup>; les progrès réalisés dans l'élaboration d'outils et de

<sup>13</sup> Au total, 38 Parties remplissent actuellement les conditions requises pour participer aux mécanismes de Kyoto et une autre Partie devrait pouvoir le faire d'ici à la fin de 2009.

<sup>14</sup> Le prochain séminaire aura lieu à Tsukuba (Japon) en octobre 2009. L'objectif est de faire en sorte que les experts concernés soient suffisamment préparés pour pouvoir effectuer des examens au titre tant de la Convention que du Protocole de Kyoto et qu'ils améliorent leurs compétences de façon à contribuer effectivement à l'établissement d'inventaires de qualité dans leur propre pays.

<sup>15</sup> Ce portail permet aux Parties de présenter les données d'inventaire et les communications nationales en ligne. Il a été utilisé de manière concluante pour présenter les inventaires de 2009.

<sup>16</sup> La version finale de ce logiciel n'a pas pu être publiée faute de ressources suffisantes.

<sup>17</sup> L'interface de données sur les GES contient des données à jour sur les émissions de GES provenant aussi bien des Parties visées à l'annexe I que des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I). En moyenne, au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 30 juin

procédés pour aider les Parties à la Convention qui sont également Parties au Protocole de Kyoto et qui ont pris des engagements inscrits à l'annexe B de ce protocole (Parties visées à l'annexe B) à établir des rapports à l'aide du cadre électronique standard<sup>18</sup>.

30. Pendant la période considérée, le programme a répondu à environ 320 demandes de données relatives aux GES, qui lui étaient adressées par les Parties, des organisations nationales et internationales, les médias et des particuliers. Il a également établi un rapport sur les données présentées dans les inventaires de GES<sup>19</sup>, contenant des données sur les GES émis par les Parties visées à l'annexe I pour la période 1990-2006, et le premier rapport annuel de compilation et de comptabilisation<sup>20</sup>, contenant les principaux paramètres de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B.

31. Le Registre international des transactions (RIT), devenu pleinement opérationnel, a été présenté lors d'une séance interactive à la trentième session du SBI. L'administrateur du RIT appuie les opérations de connexion au RIT de 34 registres nationaux ainsi que du registre du MDP<sup>21</sup>. Il a continué de collaborer avec le Forum des administrateurs de systèmes de registres et a fait progresser divers processus, notamment la mise en application du rapport d'évaluation indépendant standard en vue de l'examen annuel, par des équipes d'experts, des registres nationaux établis au titre du Protocole de Kyoto.

32. Le programme a permis d'apporter l'appui voulu aux négociations sur des questions liées aux communications nationales, aux inventaires de GES, aux moyens d'action (notamment les échanges de droits d'émission), aux engagements des différents pays et aux engagements ultérieurs.

#### **D. Appui financier et technique**

33. Le programme d'appui financier et technique (AFT) aide les Parties, en particulier les Parties non visées à l'annexe I, à mettre en œuvre la Convention et le Protocole de Kyoto en leur accordant un soutien dans les domaines ci-après: financement au titre de la Convention et du Protocole; communications nationales; programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA); renforcement des capacités; et éducation, formation et sensibilisation du public.

34. Durant la période considérée, le programme a appuyé les négociations concernant notamment le quatrième examen du mécanisme financier, le Fonds pour l'adaptation, les apports d'investissements et de moyens financiers pour lutter contre les changements climatiques<sup>22</sup>, le renforcement des capacités<sup>23</sup> et les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I<sup>24</sup>.

---

2009, plus de 1 700 utilisateurs ont visité chaque jour des pages de l'interface de données, ce qui représente une augmentation d'environ 50 % par rapport à 2007; dans la même période, on a enregistré en moyenne 160 requêtes par jour dans la base de données en ligne.

<sup>18</sup> Ce cadre électronique standard facilite la publication annuelle des rapports de compilation et de comptabilisation au titre du Protocole de Kyoto.

<sup>19</sup> Voir FCCC/SBI/2008/12.

<sup>20</sup> Voir FCCC/KP/CMP/2008/9/Rev.1.

<sup>21</sup> Pour des informations plus détaillées sur l'exécution du budget consacré au RIT, voir le rapport annuel de son administrateur présenté en application du Protocole de Kyoto (FCCC/KP/CMP/2009/19).

<sup>22</sup> En réponse à une demande faite par l'AWG-LCA à sa deuxième session, le programme a établi un document technique intitulé «Investment and financial flows to address climate change: an update» (FCCC/TP/2008/7).

35. Le programme a continué d'assurer la liaison avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur plusieurs questions, notamment le Fonds spécial pour les changements climatiques, le Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds pour les PMA), les activités relatives aux changements climatiques qui sont financées par la Caisse du FEM<sup>25</sup>, le financement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I et l'exécution des PANA.

36. Le programme a aidé 11 Parties non visées à l'annexe I à évaluer leurs besoins de financement pour mettre en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation comme suite à un mandat défini par le SBI à sa vingt-huitième session<sup>26</sup>. Il a collaboré avec les organismes des Nations Unies et les institutions financières pour fournir aux Parties des renseignements sur les moyens de financement, en vue de concevoir un outil d'information à cet effet sur le Web.

37. Le programme a continué de diffuser des renseignements sur l'appui financier et technique offert aux Parties non visées à l'annexe I pour l'élaboration des communications nationales. Deux bulletins d'information ont été produits et diffusés auprès des centres de liaison nationaux, des coordonnateurs des communications nationales et d'experts de pays en développement<sup>27</sup>. Un guide ressources<sup>28</sup> pour l'élaboration des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I a été mis au point et communiqué à toutes les Parties non visées à l'annexe I lors de la trentième session du SBI et du SBSTA. Certaines de ces Parties, en Asie du Sud-Est, ayant demandé une aide pour l'établissement des inventaires nationaux de GES, le programme a organisé deux ateliers régionaux de formation<sup>29</sup>.

38. Le programme AFT est venu en aide au Groupe d'experts des pays les moins avancés pour la tenue de ses réunions<sup>30</sup> et la mise en œuvre du programme de travail pour l'application du paragraphe 9 de l'article 4 de la Convention<sup>31</sup>. Durant la période

<sup>23</sup> Le programme a appuyé, entre autres, l'élaboration de la partie consacrée au renforcement des capacités dans le projet de texte de négociation en vue de la sixième session de l'AWG-LCA.

<sup>24</sup> Le SBI, à sa trentième session, est parvenu à un accord sur le mandat et les attributions du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention et a recommandé l'adoption d'une décision par la COP à sa quinzième session (voir le document FCCC/SBI/2009/8/Add.1).

<sup>25</sup> Le programme a, entre autres activités, participé aux discussions du groupe consultatif technique et du comité consultatif scientifique et technique du FEM concernant l'élaboration du programme stratégique sur les changements climatiques.

<sup>26</sup> Les résultats des monographies par pays réalisées dans le cadre du projet relatif à l'Étude sur l'économie, l'environnement et le développement au niveau national dans l'optique des changements climatiques constitueront une contribution des plus utiles au quatrième examen du mécanisme financier.

<sup>27</sup> L'un (NAI newsletter) est consultable à l'adresse [http://unfccc.int/national\\_reports/non-annex\\_i\\_natcom/nai\\_newsletter/items/354.php](http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/nai_newsletter/items/354.php), l'autre (NAI update) à l'adresse [http://unfccc.int/national\\_reports/non-annex\\_i\\_natcom/nai\\_update/items/347.php](http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/nai_update/items/347.php).

<sup>28</sup> Le guide ressources pour l'élaboration des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I est consultable à l'adresse [http://unfccc.int/essential\\_background/background\\_publications\\_htmlpdf/items/2625.php](http://unfccc.int/essential_background/background_publications_htmlpdf/items/2625.php).

<sup>29</sup> Le premier, visant à lancer le projet régional relatif aux systèmes durables de gestion des inventaires nationaux de GES, a été organisé à Singapour du 21 au 23 avril 2008 en collaboration avec l'Agence singapourienne de l'environnement; le second, consacré au logiciel applicable à l'agriculture et à l'utilisation des terres élaboré pour le projet régional, a été organisé au Cambodge du 6 au 8 mai 2009 en collaboration avec le Ministère cambodgien de l'environnement.

<sup>30</sup> Les rapports sur les treizième, quatorzième et quinzième réunions du Groupe d'experts sont publiés sous les cotes FCCC/SBI/2008/6, FCCC/SBI/2008/14 et FCCC/SBI/2009/6, respectivement.

<sup>31</sup> Décision 5/CP.7.

considérée, 11 des pays les moins avancés (PMA) ont soumis des PANA complets, ce qui porte à 41 le nombre total des PANA soumis. Le Groupe d'experts des PMA a donné des indications et des avis techniques sur des questions liées à l'élaboration et à la mise en œuvre des PANA<sup>32</sup>. À ce jour cinq projets de mise en œuvre ont été examinés et approuvés par le FEM en vue d'un financement par le Fonds pour les PMA. Le programme AFT a élaboré une brochure sur des questions intéressant les PMA<sup>33</sup> et a aidé le Groupe d'experts des PMA à publier un document technique récapitulant le processus d'élaboration des PANA et les démarches que les PMA peuvent entreprendre pour soumettre des listes et des descriptifs révisés de projets<sup>34</sup>. Il a collaboré avec l'Institut des Nations Unies pour l'information et la recherche et avec le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification pour étudier des possibilités de mettre au point des projets dans le cadre des PANA.

39. Le programme a produit deux rapports visant à faciliter les discussions sur l'examen du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement établi en vertu de la décision 2/CP.7, afin que le SBI les étudie à sa trentième session. Il a apporté un appui à l'organisation d'une réunion d'experts à Rio de Janeiro (Brésil), les 6 et 7 novembre 2008, concernant l'expérience acquise dans l'utilisation d'indicateurs de résultats aux fins du suivi et de l'évaluation du renforcement des capacités au niveau national. Le SBI a examiné le rapport de cette réunion à sa vingt-neuvième session, de même qu'une série de documents connexes, notamment un rapport technique sur l'expérience acquise dans l'utilisation d'indicateurs aux fins du suivi et de l'évaluation du renforcement des capacités (FCCC/TP/2008/5) et un deuxième rapport annuel de synthèse sur les activités de renforcement des capacités (FCCC/SBI/2008/11).

40. Le programme a poursuivi ses travaux visant à renforcer le prototype de centre d'échange d'informations sur les réseaux d'information (CC:iNet)<sup>35</sup>. Il a engagé les préparatifs du bilan intermédiaire du programme de travail de New Delhi sur l'article 6 de la Convention en renforçant encore davantage la collaboration avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et en organisant le premier de la série des ateliers régionaux prévus<sup>36</sup>. Il a coordonné le programme de bourses de perfectionnement du secrétariat en vue de contribuer au renforcement des capacités permettant de faire face aux changements climatiques dans les Parties non visées à l'annexe I, notamment les petits États insulaires en développement et les PMA<sup>37</sup>.

<sup>32</sup> Les réponses aux questions fréquemment posées sont consultables à l'adresse [http://unfccc.int/cooperation\\_support/least\\_developed\\_countries\\_portal/frequently\\_asked\\_questions/items/4743.php](http://unfccc.int/cooperation_support/least_developed_countries_portal/frequently_asked_questions/items/4743.php). Un guide pour l'exécution des PANA devrait être publié au second semestre de 2009: il sera utilisé lors des ateliers régionaux de formation à la mise en œuvre des PANA, qui devraient débiter en octobre 2009.

<sup>33</sup> [http://unfccc.int/files/adaptation/napas/application/pdf/ldc\\_brochure2009.pdf](http://unfccc.int/files/adaptation/napas/application/pdf/ldc_brochure2009.pdf).

<sup>34</sup> [http://unfccc.int/files/adaptation/napas/application/pdf/ldc\\_tp2009.pdf](http://unfccc.int/files/adaptation/napas/application/pdf/ldc_tp2009.pdf).

<sup>35</sup> Voir [http://unfccc.int/cc\\_inet/items/3514.php](http://unfccc.int/cc_inet/items/3514.php). CC:iNet a été élargi pour présenter plus de 1 200 liens renvoyant à des projets et des activités; des nouvelles et les meilleures pratiques observées dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation du public figurent sur la page d'accueil.

<sup>36</sup> L'atelier régional européen a été organisé à Stockholm (Suède) du 18 au 20 mai 2009.

<sup>37</sup> Quatre personnes ont bénéficié du programme de bourses de perfectionnement en 2009 et cinq autres sont en cours de sélection.

## E. Adaptation, technologie et travaux scientifiques

41. Le programme sur l'adaptation, la technologie et les travaux scientifiques (ATTS) aide les Parties à élaborer des stratégies et des mesures d'adaptation répondant à leurs besoins et à leurs préoccupations spécifiques concernant l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et les incidences de la mise en œuvre de mesures de riposte. Il soutient en outre le processus de la Convention en favorisant la mise au point et le transfert de technologies et en améliorant les fondements méthodologiques et scientifiques de la politique et de l'action internationales des Parties dans le domaine du climat, y compris les mesures visant à réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (initiative REDD). Il coordonne l'appui apporté au SBSTA en contribuant à son bon fonctionnement et à un déroulement efficace de ses travaux.

42. Le programme a continué de favoriser l'adoption de mesures dans les neuf domaines d'activité du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, notamment par l'élaboration de plusieurs documents et publications et l'organisation de deux ateliers techniques. Le programme de travail de Nairobi est devenu un cadre de référence mondial pour l'adaptation et un mécanisme de partage de connaissances et d'apprentissage dans ce domaine. À ce jour, plus de 135 organisations y sont associées et 85 engagements à agir ont été reçus de 34 d'entre elles<sup>38</sup>. Le programme a appuyé la mise en œuvre d'activités susceptibles d'aider à faire face aux conséquences de l'évolution du climat en application de la décision 1/CP.10, en donnant suite aux mandats adoptés à la vingt-huitième session du SBI (création d'une interface sur le Web consacrée aux fonds existant en matière d'adaptation, par exemple). En outre, le programme a apporté un appui aux Parties pour des activités visant à remédier aux effets néfastes des mesures de riposte prises pour faire face aux changements climatiques au titre de la décision 1/CP.10, notamment afin de renforcer l'échange de renseignements, de méthodes et d'outils pertinents. Il a également fourni des concours aux Parties en vue de faire progresser les négociations sur des questions liées aux mesures de riposte au titre du Protocole de Kyoto.

43. Le programme a appuyé les consultations entre les Parties et le FEM dans l'élaboration du programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies, que la COP a approuvé à sa quatorzième session. Il a aidé le Groupe d'experts du transfert de technologies à établir trois rapports importants, consacrés respectivement aux futures options de financement (FCCC/SB/2009/2), à une stratégie à long terme pour faciliter la mise au point, le déploiement, la diffusion et le transfert de technologies dans le cadre de la Convention (FCCC/SB/2009/3) et aux indicateurs de résultats (FCCC/SB/2009/1) ayant trait aux travaux connexes entrepris dans le cadre du SBSTA, du SBI et de l'AWG-LCA.

44. Le programme ATTS a coordonné, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, un programme de formation à l'intention de concepteurs de projets dans les pays en développement pour les rendre mieux à même d'élaborer des projets de transfert de technologies à financer, notamment en préparant des matériels de formation et en organisant un atelier de formation de formateurs et un atelier régional pour l'Afrique.

45. Le programme a établi un deuxième rapport de synthèse sur les besoins en matière de technologie, fondé sur 70 rapports d'évaluation des besoins technologiques et 39 communications nationales de Parties non visées à l'annexe I. Le manuel du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) intitulé *Évaluer les besoins*

<sup>38</sup> [http://unfccc.int/adaptation/sbsta\\_agenda\\_item\\_adaptation/items/3633.php](http://unfccc.int/adaptation/sbsta_agenda_item_adaptation/items/3633.php).

*technologiques en vue de faire face aux changements climatiques* a été mis à jour. Le programme a géré et tenu à jour le centre d'échange d'informations sur les technologies (TT:CLEAR) et reconfiguré son site Web<sup>39</sup> pour faciliter les négociations au titre de la Convention.

46. Le programme a continué d'apporter un appui aux Parties sur des questions liées à l'atténuation, des questions méthodologiques et scientifiques, et en matière de recherche et d'observation systématique. Il a continué de faciliter les travaux des Parties sur les questions méthodologiques liées au mécanisme REDD, notamment en organisant des réunions d'experts et en élaborant des documents pertinents. Il a mis au point et tenu à jour la plate-forme REDD sur le Web<sup>40</sup> pour améliorer le partage d'informations.

47. Le troisième dialogue sur l'évolution des activités de recherche en rapport avec les besoins de la Convention a eu lieu à l'occasion de la trentième session du SBSTA<sup>41,42</sup>. Avec l'appui du programme ATTS, il a contribué à améliorer la communication entre les Parties et les programmes et organismes de recherche et à recenser les besoins de recherche dans le cadre de la Convention. Le programme a facilité l'examen de l'état d'avancement du plan de mise en œuvre du Système mondial d'observation du climat, qui a permis de déterminer les priorités et les lacunes à prendre en compte dans les systèmes d'observation, principalement dans les pays en développement. Le programme a collaboré étroitement avec le GIEC pour faciliter la circulation des informations scientifiques dans le cadre du processus de la Convention. Il a collaboré avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Banque mondiale pour rendre les pays en développement mieux à même de prendre des mesures dans le cadre de l'initiative REDD, et avec l'Organisation maritime internationale et l'Organisation internationale de l'aviation civile pour informer les Parties des travaux pertinents réalisés par ces organisations dans le domaine des transports aériens et maritimes internationaux.

## **F. Mécanismes pour un développement durable**

48. Le programme relatif aux mécanismes pour un développement durable a apporté un appui aux organes chargés de superviser la mise en œuvre des mécanismes fondés sur l'exécution de projets au titre du Protocole de Kyoto, à savoir le Conseil exécutif du MDP et le Comité de supervision de l'application conjointe. Il a continué de faciliter un renforcement des capacités pour contribuer à promouvoir une répartition régionale équitable des activités de projet au titre du MDP et de l'application conjointe et pour soutenir la mise en œuvre et l'amélioration de ces mécanismes.

49. Durant la période considérée, conformément au plan de gestion du MDP pour 2008 et 2009, des dispositions ont été prises en vue de 36 réunions du Conseil exécutif du MDP et de ses groupes d'étude et groupes de travail. Il a fallu pour cela élaborer et publier plus de 4 500 rapports et documents.

50. Le programme a facilité le dialogue sur les mécanismes fondés sur l'exécution de projets en organisant les ateliers annuels de coordination du Conseil exécutif du MDP<sup>43</sup>, les

<sup>39</sup> <http://ttclear.unfccc.int>.

<sup>40</sup> <[http://unfccc.int/methode\\_science/redd/items/4531.php](http://unfccc.int/methode_science/redd/items/4531.php)>.

<sup>41</sup> <[http://unfccc.int/files/methods\\_and\\_science/research\\_and\\_systematic\\_observation/application/pdf/chairs\\_summary\\_research\\_dialogue\\_for\\_web.pdf](http://unfccc.int/files/methods_and_science/research_and_systematic_observation/application/pdf/chairs_summary_research_dialogue_for_web.pdf)>.

<sup>42</sup> <[http://unfccc.int/methods\\_and\\_science/research\\_and\\_systematic\\_observation/items/4888.php](http://unfccc.int/methods_and_science/research_and_systematic_observation/items/4888.php)>.

<sup>43</sup> L'atelier des 12 et 13 avril 2008 a réuni plus de 250 participants et celui qui a eu lieu du 24 au 28 avril 2009 plus de 220 participants; tous deux ont été organisés à Bonn.

cinquième, sixième et septième réunions du Forum des autorités nationales désignées et les séances de questions-réponses du Conseil exécutif du MDP<sup>44</sup>. Il a contribué à améliorer la communication et la transparence en développant le site Web du MDP<sup>45</sup>, le «Bazar du MDP»<sup>46</sup> et le catalogue des décisions du MDP<sup>47</sup> et en participant à des réunions avec les parties prenantes. Plus de 14 500 abonnés au Bulletin du MDP<sup>48</sup> reçoivent régulièrement les informations les plus récentes sur ce mécanisme. Il a continué de gérer les opérations courantes du registre du MDP.

51. Le programme a continué de collaborer avec des partenaires sur le Cadre de Nairobi<sup>49</sup>, en vue d'encourager une répartition régionale équitable des activités de projet au titre du MDP. L'ampleur et l'éventail des activités menées au titre du Cadre de Nairobi se sont étoffés et trois nouveaux partenaires se sont associés à celui-ci.

52. Parmi les progrès réalisés en matière d'enregistrement et de délivrance, il convient de mentionner l'enregistrement de 409 activités de projets au titre du MDP<sup>50</sup> et la délivrance de 205 724 708 unités de réduction certifiée des émissions au cours de la période considérée<sup>51</sup>. L'adoption par le Conseil exécutif du MDP de procédures et de directives révisées concernant l'enregistrement des programmes d'activités du MDP et la publication de la première demande d'enregistrement d'un programme d'activités ont constitué d'importants jalons. Des améliorations supplémentaires ont été apportées concernant l'accès du public aux informations sur ces questions<sup>52</sup>.

53. Avec l'appui du programme, le Conseil exécutif du MDP a accrédité 26 entités opérationnelles chargées de fonctions de validation ou de vérification sur un total de 43 demandes. Onze entités ont reçu des lettres indicatives. Le nombre total d'entités opérationnelles désignées accréditées pour des fonctions de validation s'élève désormais à 27, dont 25 pour des fonctions de vérification.

54. En dépit de la complexité croissante des méthodes traitées, des progrès appréciables ont été accomplis. Il convient de mentionner notamment les travaux méthodologiques relatifs aux améliorations de l'efficacité énergétique du côté de la demande, qui ont abouti à l'approbation d'une nouvelle méthode concernant les bâtiments. Au total, 14 nouvelles méthodes ont été approuvées, et 57 demandes de modification de méthodes ont été examinées durant la période considérée, de même que 75 demandes d'éclaircissements d'ordre méthodologique. À cela s'ajoute la mise au point de 2 outils et de 4 directives.

55. Les travaux ayant trait à des demandes formulées par la CMP à sa quatrième session ont progressé. L'évaluation des incidences de la prise en compte éventuelle du captage et du stockage de carbone dans les formations géologiques en tant qu'activités de projet au titre du MDP de même que l'évaluation des incidences de la prise en compte des terres forestières dont le sol est épuisé dans le cadre des activités de boisement et de reboisement

<sup>44</sup> Des séances de questions-réponses ont été organisées après les vingt-huitième, vingt-neuvième et trentième sessions des organes subsidiaires créés en vertu de la Convention.

<sup>45</sup> Le site Web du MDP, consultable à l'adresse <http://cdm.unfccc.int/index.html>, est accessible, en moyenne mensuelle, à plus de 14 500 utilisateurs désignés parmi les 80 000 visiteurs uniques; environ 8 300 fichiers sont téléchargés chaque mois.

<sup>46</sup> <http://www.cdm.bazaar.net/>.

<sup>47</sup> <http://cdm.unfccc.int/Reference/catalogue/search>.

<sup>48</sup> <http://cdm.unfccc.int/CDMNews/index.html>.

<sup>49</sup> [http://cdm.unfccc.int/Nairobi\\_Framework/index.html](http://cdm.unfccc.int/Nairobi_Framework/index.html).

<sup>50</sup> Le nombre de projets enregistrés à ce jour totalise 1 715.

<sup>51</sup> Le nombre d'unités de réduction certifiée des émissions délivrées à ce jour totalise 314 199 805.

<sup>52</sup> <http://cdm.unfccc.int/Registry/index.html>, <http://cdm.unfccc.int/Issuance/index.html>.

relevant du MDP devraient être présentées au Conseil exécutif du MDP pour examen à sa quarante-neuvième réunion.

56. Au cours de la période considérée, des dispositions ont été prises en vue de 7 réunions du Comité de supervision de l'application conjointe et de 9 réunions du groupe d'experts de l'accréditation pour l'application conjointe. Le programme a contribué à organiser des réunions parallèles et des séances de questions-réponses sur l'application conjointe au cours des sessions des organes subsidiaires et a organisé un atelier et deux séries de débats sous la forme de tables rondes avec les parties prenantes. En outre, le programme a continué de gérer, de mettre à jour et d'améliorer le système d'information sur l'application conjointe et les renseignements sur ce sujet figurant sur le site Web de la Convention<sup>53</sup>. Il entretient également le site Web sur les activités exécutées conjointement<sup>54</sup>.

57. Un appui a été fourni au SBSTA et à la CMP concernant des questions liées aux mécanismes, en particulier des orientations relatives au MDP et à l'application conjointe.

58. Du point de vue de la gestion, les principales tâches du programme ont été, entre autres, la gestion des recettes procurées par la part des fonds et des droits et redevances perçus au titre du MDP, ainsi que la mobilisation de ressources financières et humaines suffisantes pour pouvoir exécuter le budget-programme et les plans de gestion du Conseil exécutif du MDP et du Comité de supervision de l'application conjointe. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le nombre de fonctionnaires est passé de 61 à 89 et 410 autres contrats ont été passés<sup>55</sup>. Le programme a aussi obtenu des ressources financières supplémentaires suffisantes pour les travaux sur l'application conjointe à mener en 2009<sup>56</sup>.

## G. Affaires juridiques

59. Le programme des affaires juridiques fournit des conseils et des orientations aux Parties, aux organes de la Convention et du Protocole de Kyoto et au secrétariat pour que la mise en œuvre de la Convention et du Protocole de Kyoto, la conduite des processus intergouvernementaux connexes et les activités du secrétariat soient conformes aux prescriptions juridiques, institutionnelles et de procédure. Il fournit aussi des avis et un appui au Comité de contrôle du respect des dispositions pour faire en sorte que le mécanisme de contrôle du respect des dispositions fonctionne efficacement et contribue à l'intégrité environnementale du Protocole de Kyoto et à la crédibilité des mécanismes fondés sur le jeu du marché.

60. Durant la période considérée, le Président et le Bureau de la COP et de la CMP, les bureaux des organes subsidiaires et les présidents des organes constitués, les Parties, les observateurs, le Secrétaire exécutif et d'autres programmes du secrétariat ont sollicité et reçu des conseils sur diverses questions juridiques, institutionnelles et de procédure. Un guide à l'intention des présidents d'organes a été élaboré pour aider ceux-ci à conduire des négociations dans le cadre du processus relatif aux changements climatiques, conformément aux dispositions juridiques, procédurales et institutionnelles pertinentes. Le

<sup>53</sup> <<http://ji.unfccc.int/index.html>>, <[http://ji.unfccc.int/JI\\_News/index.html](http://ji.unfccc.int/JI_News/index.html)>.

<sup>54</sup> <[http://unfccc.int/cooperation\\_support/activities\\_implemented\\_jointly/items/2307.php](http://unfccc.int/cooperation_support/activities_implemented_jointly/items/2307.php)>.

<sup>55</sup> À savoir 88 contrats passés avec 74 consultants, 170 contrats avec 49 experts chargés des examens sur dossier, 56 contrats avec des membres de l'équipe chargée des demandes d'enregistrement et de délivrance, 81 contrats avec des membres de l'équipe d'évaluation et 15 avec des responsables de dossiers.

<sup>56</sup> D'autres ressources devront être trouvées pour éviter les contretemps dans les activités de mise en œuvre en 2010, lorsque l'application conjointe devra s'autofinancer.

Conseil exécutif du MDP, le Comité de supervision de l'application conjointe et le Conseil du Fonds pour l'adaptation ont reçu des avis juridiques concernant leurs travaux, notamment des conseils sur les privilèges et immunités à accorder aux personnes siégeant dans ces organes et des avis à l'intention du Conseil du Fonds pour l'adaptation concernant sa capacité juridique.

61. Les propositions des Parties relatives à des protocoles, à un amendement à la Convention et à des amendements au Protocole de Kyoto ont été communiquées conformément aux dispositions juridiques pertinentes. Un appui a été fourni aux Parties en vue de l'élection ou de la désignation des membres des bureaux des organes de la Convention et du Protocole.

62. Le programme a dispensé des conseils juridiques d'ordre technique, ainsi que des services d'appui, à la plénière du Comité de contrôle du respect des dispositions et à ses chambres de la facilitation et de l'exécution s'agissant d'examiner deux questions de mise en œuvre et de modifier le règlement intérieur du Comité. Le programme a appuyé l'examen par la CMP du troisième rapport annuel du Comité et l'adoption des amendements à son règlement intérieur, en communiquant les renseignements requis pour que la CMP puisse fournir au Comité une assistance et des orientations efficaces.

63. Le programme s'est assuré que les accords juridiques auxquels le secrétariat est partie (à savoir les accords avec le pays hôte pour les conférences et les accords faisant l'objet d'un échange de lettres pour les sessions se tenant ailleurs qu'au siège, de même que les contrats et autres accords) étaient conformes aux règles et règlements de l'ONU et aux prescriptions juridiques de la Convention. Il a fourni des conseils et un appui au comité local mixte de passation des marchés et au comité local mixte de contrôle du matériel. Les questions et problèmes soulevés par le Secrétaire exécutif, les programmes, les fournisseurs et les gouvernements hôtes ont été réglés rapidement.

64. Après une enquête approfondie sur les politiques actuelles de l'ONU et du secrétariat, le programme a élaboré un projet de politique relative aux conflits d'intérêts et à la confidentialité qui est en cours d'examen au Siège de l'ONU. Le secrétariat a mené des consultations régulières avec le gouvernement du pays hôte sur l'application de l'Accord de siège. Il a aussi informé les fonctionnaires des droits et des obligations qui leur reviennent en vertu de cet accord pour que celui-ci soit dûment appliqué.

## **H. Services des affaires de la Conférence**

65. Le programme des services des affaires de la Conférence facilite la participation des Parties et des observateurs au processus intergouvernemental et assure la préparation logistique et le service des sessions, réunions et ateliers, ainsi que l'édition et le traitement des documents du secrétariat de la Convention. Il gère la base de données du secrétariat sur les points de contact et supervise les dispositions à prendre en matière de sécurité pour les conférences, en collaborant étroitement avec le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU.

66. Au cours de la période considérée, le programme a pris des dispositions logistiques concernant notamment la sécurité et les moyens de faciliter la participation et l'enregistrement des Parties et des organisations ayant le statut d'observateur pour six séries de sessions au total, dont les sessions de la COP et de la CMP, du SBI, du SBSTA, de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA.

67. À part les séances plénières de ces organes, près de 2 000 réunions ont eu lieu à l'occasion des sessions tenues à Bonn, dont des réunions de groupes de contact, de groupes régionaux, de groupes de négociation, de délégations et d'organisations ayant le statut d'observateur, des réunions parallèles et des réunions avec les médias. En outre,

21 réunions préparatoires et 4 réunions d'avant-session ont précédé les sessions tenues à Bonn.

68. Le programme a traité en moyenne 250 demandes de soutien financier de Parties remplissant les conditions requises en vue de faciliter leur participation à chacune des sessions des organes créés en vertu de la Convention et du Protocole de Kyoto et aux ateliers et autres réunions tenues à l'occasion de ces sessions.

69. Grâce à un portail Web amélioré et à un système d'inscription en ligne aux réunions parallèles, le programme a contribué à la participation effective d'organisations ayant le statut d'observateur au processus de négociation. En témoignent le nombre accru de communications affichées, les demandes supplémentaires émanant de groupes d'organisations ainsi que la multiplication des réunions parallèles et des expositions. Le nombre de communications provenant d'organisations ayant le statut d'observateur a quasiment triplé au cours de la période considérée par rapport à l'exercice biennal 2006-2007. Divers groupes d'organisations ont demandé à être reconnus: organisations non gouvernementales syndicales, organisations non gouvernementales représentant les agriculteurs et les producteurs agricoles, organisations non gouvernementales représentant les femmes et militant pour la parité, et organisations non gouvernementales de jeunes. Les organisations non gouvernementales syndicales ont été officiellement reconnues durant la période considérée et le statut des trois autres groupes est en cours d'évaluation. Le secrétariat a organisé 522 réunions parallèles et 220 expositions durant la période considérée. Les demandes de réunions parallèles présentées pour la quatorzième session de la COP ont augmenté de 150 % par rapport à l'année précédente. Le nombre des demandes de stands d'exposition pour la trentième session des organes subsidiaires ayant triplé par rapport à la vingt-huitième session du SBI, les organisateurs d'expositions ont dû se relayer en milieu de session.

70. En moyenne, une réunion prévue au titre de la Convention s'est tenue chaque jour ouvrable au cours de la période de janvier 2008 à juin 2009. Le nouveau mécanisme d'imputation des coûts annoncé dans le budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009<sup>57</sup> a permis au programme d'apporter un appui à 104 réunions et ateliers organisés à Bonn en assurant l'inscription préalable des participants, en facilitant les formalités de visa et en contribuant aux dispositions logistiques.

71. Au total, 735 documents représentant 14 162 pages ont été édités et traités par le programme entre janvier 2008 et juin 2009, dont des documents à l'intention des organes délibérants et d'autres documents prescrits tels que des rapports d'examen. Le programme a réussi à soumettre tous les rapports d'examen dans les délais et tous les documents à l'intention des organes délibérants étaient disponibles en anglais avant chaque session. Cependant, vu la fréquence accrue des réunions, les délais fixés pour la traduction n'ont pas toujours pu être respectés. En prévision des sessions qui se tiendront à Copenhague, le programme a collaboré étroitement avec les collègues de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) pour répondre à la demande des Parties tendant à faire en sorte que les documents clés, tels que les textes de négociation de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA, soient disponibles en temps voulu dans toutes les langues.

72. Vu l'extension du calendrier des réunions (10 séries de sessions au cours de cet exercice biennal) approuvé par les Parties dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de Bali, il s'est avéré nécessaire de trouver des moyens innovants de coopérer avec les gouvernements des pays hôtes et des pays donateurs et avec les organismes des Nations Unies en vue du financement et de l'organisation de ces réunions. Les préparatifs des

---

<sup>57</sup> FCCC/SBI/2007/8, par. 8 et 25.

réunions informelles de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA, de la neuvième session de l'AWG-KP et de la septième session de l'AWG-LCA, de la quinzième session de la COP et de la cinquième session de la CMP ont bien avancé pendant la période considérée et les accords à conclure avec les pays hôtes de ces réunions ont été conclus ou sont en passe de l'être.

73. En outre, des démarches ont été entreprises auprès des pays susceptibles d'accueillir les seizième et dix-septième sessions de la COP et les sixième et septième sessions de la CMP et des préparatifs ont été engagés en vue des sessions supplémentaires éventuelles à tenir en 2010. Le volume des activités prescrites dans le cadre du programme a été multiplié par six durant la période considérée. Les ressources financières et humaines supplémentaires mises à sa disposition ont permis d'exécuter le programme de travail requis.

## **I. Services d'information**

74. Le programme des services d'information fournit au secrétariat l'«infrastructure» nécessaire dans les trois domaines suivants: technologies de l'information et de la communication (TIC), gestion des connaissances, communication et relations avec les médias. Il fait en sorte que les travaux prescrits par les Parties puissent être mis à exécution à l'aide d'une infrastructure d'appui fiable et sûre en matière de TIC; il s'assure également que le site Web de la Convention est constamment disponible et que les Parties ont facilement accès à la documentation, à l'information, aux données, aux délibérations et aux manifestations officielles. Il veille à ce que le grand public soit tenu informé des questions relatives aux changements climatiques par la diffusion de supports d'information et par les relations avec les médias.

75. Au cours de la période considérée, le programme a maintenu en état une infrastructure de réseau et des services qui ont permis au secrétariat de satisfaire aux exigences du processus intergouvernemental. Des services de TIC ont été fournis aux sessions des organes créés en vertu de la Convention et du Protocole de Kyoto et à l'occasion de 105 ateliers et autres réunions plus restreintes. L'infrastructure de système a bénéficié de services de ce type et un appui opérationnel a été fourni pour la mise en place et le fonctionnement des systèmes d'information prescrits et de ceux du secrétariat, parmi lesquels la base de données sur les gaz à effet de serre de la Convention, la base de données de compilation et de comptabilisation, l'interface de données sur les GES, les systèmes d'information du MDP et de l'application conjointe et le registre du MDP ainsi que le système de gestion des contenus sur le Web et le progiciel de gestion des contenus.

76. Le programme a veillé à ce que les Parties, les observateurs, le personnel et le grand public aient accès à la documentation officielle et aux informations sur le processus de négociation. Il a assuré un accès constant à l'Internet lors des conférences et au sein du secrétariat. Au total, 772 nouveaux documents officiels ont été ajoutés aux archives en ligne et intégrés sur le site Web de la Convention. Durant la période considérée, le programme a permis de donner suite à 10 053 demandes de référence de caractère général et 2 948 demandes extérieures de documents officiels. Au total, 22 publications ont été produites, 55 443 exemplaires distribués lors des conférences et par courrier, et 35 805 copies téléchargées à partir du site Web de la Convention. Le programme a facilité la production et la diffusion de 5 000 exemplaires du calendrier 2009 des Conventions de

Rio. Des services de retransmission sur le Web ont été assurés pour 24 réunions au total, contribuant à la transparence du processus intergouvernemental<sup>58</sup>.

77. Le programme a poursuivi l'élaboration et la mise en application des procédures de gestion des fichiers du secrétariat. Il a mis au point le système de classification des activités, qui est une des «trousses à outils» à utiliser pour la gestion des fichiers, ainsi que le plan de classement des dossiers et a défini les délais de conservation des séries de fichiers concernant les inventaires de GES et les communications nationales. Les deux premières phases de la mise en place du système de gestion des fichiers ont été menées à bien et ce système a été configuré de façon à gérer les diverses séries de fichiers (inventaires de GES, communications nationales et affaires juridiques), dans lesquelles 18 000 fichiers ont été sauvegardés. Un appui a été apporté à la mise en place du portail de présentation des données relatives aux GES sur le Web et d'un système de gestion de l'exécution des tâches assorti d'une saisie automatique des fichiers.

78. D'importants efforts ont été déployés pour améliorer les informations communiquées au grand public au sujet des travaux effectués dans le cadre de la Convention et du Protocole de Kyoto. Le site Web de la Convention permet aux Parties et aux autres parties prenantes d'accéder à des renseignements à jour sur les négociations en cours. Le Secrétaire exécutif a veillé à ce que le secrétariat prenne les dispositions voulues face à la demande accrue d'informations de la part des médias, en fournissant des installations de retransmission lors des conférences et toutes sortes de produits d'information (discours, articles, entretiens, communiqués de presse, etc.).

79. Le programme a su faire face à la forte expansion de la demande d'informations et de contenus sur le site Web de la Convention, de séances d'information à l'intention du public et de produits d'information. Le site Web reste la principale source extérieure de données, d'informations et de documents sur la Convention. Durant la période considérée, on a comptabilisé 11,1 millions de consultations sur le site Web; 135 millions de pages et de documents ont été visités, 12,6 millions de pages au format PDF téléchargées et 4,3 millions de fils d'informations consultés; 40 000 fichiers ont fait l'objet d'un téléchargement en vue d'une baladodiffusion. Six numéros du bulletin d'information en ligne ont été publiés en anglais et trois numéros en espagnol, dont un message vidéo. Les 36 vidéos du service d'information en ligne sur YouTube ont été visualisées 10 500 fois. Il y a eu sept enregistrements vidéo et trois discours virtuels prononcés par téléconférence. Durant la période considérée, le programme a collaboré étroitement avec les médias pour faire mieux comprendre les changements climatiques et veiller à ce que les médias en rendent compte de manière précise. Le programme a répondu à 10 302 demandes d'informations des médias, a préparé 65 discours et articles et 28 communiqués de presse et a organisé 366 entretiens. En 2008 et 2009, le programme a organisé, avec une aide d'appoint de certaines Parties, une série d'ateliers de formation à l'intention des médias et le programme entend continuer d'accorder l'importance voulue à de telles activités dans les efforts de communication du secrétariat.

## **J. Services administratifs**

80. Le programme des services administratifs fournit des services d'appui central pour la gestion des ressources humaines et financières du secrétariat, l'élaboration des politiques

---

<sup>58</sup> Les réunions en question étaient les sessions des organes créés en vertu de la Convention et du Protocole de Kyoto, 11 réunions du Comité exécutif du MDP, six réunions du Comité de contrôle du respect des dispositions et la neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

et directives administratives, les marchés publics, la gestion des locaux et l'organisation des voyages. Il assure également la liaison avec l'ONUG et le Secrétariat de l'ONU pour les questions administratives et avec le Gouvernement allemand pour les questions relatives à l'application de l'Accord de siège.

81. Suivant les indications de l'équipe de direction et en concertation avec tous les programmes, le programme des services administratifs a veillé à ce que les ressources financières du secrétariat soient gérées efficacement et les activités exécutées dans la limite des ressources disponibles. Conformément aux procédures financières et aux décisions connexes de la COP, les Parties ont été régulièrement informées de l'état de leurs contributions à chacune des sessions du SBI et des rapports sur l'exécution du budget décrivant l'utilisation des ressources et les résultats correspondants ont été communiqués chaque année. Le programme a aidé le Secrétaire exécutif à établir le budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 et à le présenter au SBI à sa trentième session.

82. Durant cette période, des efforts fructueux ont été entrepris en vue de recueillir des fonds pour un certain nombre d'activités prévues qui doivent être financées par le Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires et le Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention, notamment un nombre accru de sessions en 2008-2009.

83. Le programme a établi les états financiers de l'exercice biennal 2006-2007, facilité l'audit effectué par le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et communiqué aux Parties les états financiers vérifiés, le rapport des commissaires aux comptes et l'état de l'application des recommandations de l'audit lors de la quatorzième session de la COP.

84. Avec l'aide du Bureau des services de contrôle interne de l'ONU, il a été procédé à une importante évaluation des risques liés aux activités du secrétariat. Cette évaluation a été suivie d'un audit interne des travaux concernant le mécanisme pour un développement propre, des services de conférences, des TIC et des achats. L'application des mesures recommandées en est à différents stades et se poursuit.

85. Des travaux ont été engagés pour passer des normes comptables du système des Nations Unies aux Normes comptables internationales pour le secteur public. Ces travaux sont réalisés en collaboration avec le Secrétariat de l'ONU, l'ONUG et d'autres organismes des Nations Unies. L'introduction de ces nouvelles normes comptables devrait permettre de rendre compte de la situation financière et des résultats du secrétariat de façon plus cohérente, comparable et transparente.

86. En vue de fournir des orientations optimales en matière de procédures administratives, le programme a mis en place un certain nombre de politiques et directives internes. Les résultats de l'examen externe des opérations administratives effectué en 2008 ont été analysés et les premières dispositions ont été prises pour donner suite aux recommandations pertinentes. Le programme a atteint plusieurs objectifs dans le secteur des ressources humaines. Au total, 141 postes ont été affichés entre janvier 2008 et juin 2009. Les efforts faits pour améliorer la répartition géographique du personnel de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur ont contribué à relever la part des fonctionnaires originaires de Parties non visées à l'annexe I de 47,1 % en juillet 2008 à 52,1 % en juin 2009 (voir l'annexe II pour plus de précisions). En dépit des dispositions prises pour améliorer la répartition par sexe dans cette catégorie de personnel, il n'y a guère eu de progrès en la matière. Les efforts déployés par le secrétariat pour améliorer la répartition géographique et la parité hommes-femmes se sont traduits par une forte augmentation du nombre des candidatures reçues. Un nouveau système d'envoi des dossiers en ligne a permis de gérer ce surcroît de candidatures.

87. D'autres activités ont également été réalisées dans le secteur des ressources humaines au cours de la période considérée: rationalisation du programme de formation

extérieure du personnel; mise au point d'un programme d'accueil des nouvelles recrues au secrétariat; refonte du site Extranet accessible aux fonctionnaires nouvellement recrutés sur le plan international; organisation d'un séminaire pour l'ensemble du personnel; expansion du programme relatif à l'aptitude à la rédaction; mise en place d'un programme d'évaluation tous azimuts et d'un programme d'accompagnement professionnel et de formation des cadres; fourniture de services de conseils au personnel; et organisation d'un atelier sur la gestion du stress.

88. Au cours de la période considérée, 2 170 voyages ont été organisés à l'intention de participants et d'experts bénéficiant d'un financement qui se sont rendus à 156 réunions au total. En matière d'achats, plus d'une soixantaine d'appels d'offres en bonne et due forme et plus de 240 appels d'offres sans caractère officiel ont été lancés et 18 nouveaux contrats à long terme ont été conclus. Sur la base de ces appels d'offres et de ces contrats, quelque 740 commandes d'achats ou de services d'une valeur totale avoisinant 20,5 millions de dollars ont été passées. Celles-ci concernaient principalement l'installation, l'entretien et l'amélioration des systèmes d'information et des moyens technologiques connexes, l'organisation de sessions et de réunions, et une expertise et des services de conseils extérieurs sur des questions examinées par les Parties lors des sessions, réunions et ateliers.

89. Alors que les effectifs de ce secrétariat se sont accrus, on s'est attaché à optimiser l'occupation des bureaux au siège de façon à pouvoir maintenir le personnel dans les mêmes locaux et à faire en sorte que le secrétariat soit en mesure de soutenir efficacement les efforts des Parties durant cette période cruciale. Le secrétariat a continué de solliciter l'appui du Gouvernement allemand pour pouvoir disposer d'installations appropriées jusqu'à la fin de 2011, date à laquelle l'aménagement de nouveaux bureaux au Campus des Nations Unies devrait être achevé.

### **III. Informations supplémentaires**

90. On trouvera à l'annexe I des renseignements sur les recettes et les dépenses de tous les fonds d'affectation spéciale administrés par le secrétariat et à l'annexe II des renseignements sur les ressources humaines.

## Annex I

[English only]

## Income and expenditure report

## A. Trust Fund for the Core Budget of the UNFCCC

## 1. Budget

1. The Conference of the Parties (COP), by its decision 13/CP.13, and the Conference of the Parties serving as the Meeting of the Parties to the Kyoto Protocol (CMP), by its decision 11/CMP.3, approved a total budget of USD 54 million (EUR 41.2 million) for the biennium 2008–2009 (see table 1).

Table 1  
Programme budget for the biennium 2008–2009

	2008 (USD)	2009 (USD)	2008–2009	
			(USD)	(EUR) <sup>a</sup>
Direct cost for programme activities	23 894 646	23 893 030	47 787 676	36 414 210
Programme support costs	3 106 304	3 106 094	6 212 398	4 733 847
Adjustment to the working capital reserve	31 510	0	31 510	24 011
<b>Total approved budget</b>	<b>27 032 460</b>	<b>26 999 124</b>	<b>54 031 584</b>	<b>41 172 068</b>

<sup>a</sup> The exchange rate used (USD 1 = EUR 0.762) is the average exchange rate for the period January to March 2007.

## 2. Income

2. The approved budget is to be funded from indicative contributions by all Parties, the annual contribution of the Host Government and the unspent balances of previous financial periods. Table 2 shows a list of sources of income.

Table 2  
Income for the biennium 2008–2009

	2008 (USD)	2009 (USD)	2008–2009	
			(USD)	(EUR)
Indicative contributions from all Parties	25 025 980	24 992 644	50 018 623	38 114 192
Unspent balance of contributions from previous financial periods (carry-over)	1 000 000	1 000 000	2 000 000	1 524 000
Contribution from the Host Government	1 006 480	1 006 480	2 012 961	1 533 876
<b>Total income</b>	<b>27 032 460</b>	<b>26 999 124</b>	<b>54 031 584</b>	<b>41 172 068</b>

3. By 30 June 2009, USD 39.25 million or 78.5 per cent of the total indicative contribution for the biennium had been received; this includes USD 1.15 million received as advances in previous bienniums. This income is supplemented by receipt of contributions for previous years as shown in table 3.

Table 3  
**Actual income as at 30 June 2009**  
 (United States dollars)

	<i>2008-2009</i>
Indicative contributions for 2008-2009 to the Convention	23 499 639
Indicative contributions for 2008-2009 to the Kyoto Protocol	14 599 392
Voluntary contribution from the Host Government	2 212 357
Voluntary contribution from other Parties <sup>a</sup>	47 170
Contributions for previous years	1 198 843
Contributions for future years received in advance	245 796
Interest and miscellaneous income	763 218
<b>Total actual income</b>	<b>42 566 415</b>

<sup>a</sup>The Subsidiary Body for Implementation, at its twenty-eighth session, urged Parties to make voluntary contributions to the core budget to help cover the shortfall of funds due to the exchange rate fluctuations (see document FCCC/SBI/2008/L.6, paras. 4 and 5).

4. Contributions from five of the top 10, or eight of the top 20, contributors<sup>1</sup> to the Convention for 2009 had not been received by 30 June 2009. Of the 192 Parties to the Convention, 108 had not made their contributions for 2009. Twelve Parties have never made contributions to the core budget of the UNFCCC since its inception in 1996. The status of outstanding contributions is shown in table 4.

Table 4  
**Outstanding contributions to the Convention by year, as at 30 June 2009**  
 (United States dollars)

	<i>Number of Parties</i>	<i>Outstanding amount</i>
Outstanding since 1 January of:		
1996	12	7 252
1997	15	10 813
1998	16	6 023
1999	16	7 003
2000	17	7 381
2001	20	12 674
2002	21	18 091
2003	25	24 963
2004	31	75 647
2005	35	92 995
2006	41	101 937
2007	49	103 447
2008	60	337 614
2009	108	7 140 740
<b>Total</b>		<b>7 946 580</b>

<sup>1</sup> Contributions by the top 10 contributors make up 74.5 per cent, and those by the top 20 make up 88.6 per cent, of the total indicative contributions.

5. Contributions from five of the top 10, or nine of the top 20, contributors<sup>2</sup> to the Kyoto Protocol for 2009 had not been received by 30 June 2009 (see table 5). Of the 184 Parties to the Kyoto Protocol, 110 had not made their contributions for 2009.

Table 5

**Outstanding contributions to the Kyoto Protocol by year, as at 30 June 2009**

(United States dollars)

	<i>Number of Parties</i>	<i>Outstanding amount</i>
Outstanding since 1 January of:		
2005	30	39 830
2006	38	102 403
2007	49	128 440
2008	59	154 310
2009	110	3 139 653
<b>Total</b>		<b>3 564 636</b>

**3. Expenditure**

6. Expenditure as at 30 June 2009 amounted to USD 32.4 million (USD 36.6 million including programme support costs) or 68 per cent of the approved budget for the biennium 2008-2009. Table 6 (a) provides a comparison of budget appropriation for the biennium and expenditure for the first 18 months, by programme. Secretariat-wide operating costs were above the ideal implementation rate of 75 per cent for this time in the biennium, which is due to a loss resulting from exchange rate fluctuations between the United States dollar and the euro and the costs for training and recruitment and separation of staff.

Table 6 (a)

**Expenditure by programme, as at 30 June 2009**

	<i>Approved budget for 2008–2009</i>		<i>Expenditure as at 30 June 2009</i>		<i>Expenditure as a percentage of budget</i>	
	<i>(USD)</i>	<i>(EUR)<sup>a</sup></i>	<i>(USD)</i>	<i>(EUR)<sup>b</sup></i>	<i>(USD)</i>	<i>(EUR)</i>
<b>A. Programme</b>						
Executive Direction and Management (EDM)	4 283 491	3 264 020	2 818 231	1 972 762	65.8	60.4
Reporting, Data and Analysis (RDA)	9 165 724	6 984 282	6 120 953	4 284 667	66.8	61.3
Financial and Technical Support (FTS)	5 767 828	4 395 085	3 417 455	2 392 219	59.3	54.4
Adaptation, Technology and Science (ATS)	5 751 568	4 382 695	3 844 309	2 691 016	66.8	61.4
Sustainable Development Mechanisms (SDM)	2 782 771	2 120 472	1 802 280	1 261 596	64.8	59.5
Legal Affairs (LA)	3 940 199	3 002 432	2 058 668	1 441 068	52.2	48.0
Office of the Deputy Executive Secretary (ODES)	1 522 014	1 159 775	1 168 697	818 088	76.8	70.5
Conference Affairs Services (CAS)	3 254 667	2 480 056	2 582 614	1 807 829	79.4	72.9
Information Services (IS)	8 104 898	6 175 932	5 689 014	3 982 310	70.2	64.5
<b>B. Secretariat-wide operating costs<sup>c</sup></b>	<b>3 214 516</b>	<b>2 449 461</b>	<b>2 935 123</b>	<b>2 054 586</b>	<b>91.3</b>	<b>83.9</b>
<b>Total (A+B)</b>	<b>47 787 676</b>	<b>36 414 209</b>	<b>32 437 344</b>	<b>22 706 141</b>	<b>67.6</b>	<b>62.1</b>

<sup>a</sup> The exchange rate used (USD 1 = EUR 0.762) is the average rate for the period from January to March 2007.

<sup>b</sup> The exchange rate used (USD 1 = EUR 0.700) is the average rate for the period from January 2008 to June 2009.

<sup>c</sup> Secretariat-wide operating costs are managed by the Administrative Services programme (AS).

<sup>2</sup> Contributions by the top 10 contributors make up 70.8 per cent, and those by the top 20 make up 86.9 per cent, of the total indicative contributions.

7. Table 6 (b) presents expenditure divided into six categories. ‘Staff costs’ include salaries and common staff costs of staff members appointed to approved posts, salaries of short-term staff, temporary assistance and overtime. Other external expertise, both individual and institutional, is included under ‘consultants’. Travel of staff on official missions is shown separately from travel of experts to workshops and informal consultations. ‘General operating expenses’ include payments to the United Nations Common Services Unit in Bonn, Germany, for premises management, which provides logistical and administrative services to the secretariat, and the annual contribution to the Intergovernmental Panel on Climate Change.

Table 6 (b)  
**Expenditure as at 30 June 2009**

<i>Object of expenditure</i>	<i>Approved budget for 2008–2009 (USD)</i>	<i>Expenditure as at 30 June 2009 (USD)</i>	<i>Expenditure as a percentage of budget</i>	<i>Percentage of expenditure by object</i>
Staff costs	35 648 213	25 065 183	70.3	77.3
Consultants	1 653 000	986 188	59.7	3.0
Expert groups	3 009 800	822 450	27.3	2.5
Travel of staff	1 490 848	1 328 748	89.1	4.1
General operating expenses	3 849 315	2 972 047	77.2	9.2
Grants and contributions	2 136 500	1 262 728	59.1	3.9
<b>Total direct expenditure</b>	<b>47 787 676</b>	<b>32 437 344</b>	<b>67.9</b>	<b>100.0</b>

8. Most objects of expenditure remain under the ideal implementation rate of 75 per cent with the exception of travel of staff, which is related to the increased demands on the secretariat to participate in important events. Staff costs are expected to increase slightly in the next six months due to the falling exchange rate of the United States dollar against the euro and with the settlement of education grants in the amount of USD 432,100 from the previous academic year (2008-2009). The costs of expert groups continued to remain low in the first 18 months of the biennium mainly because there were fewer Compliance Committee meetings than expected.

## **B. Trust Fund for Participation in the UNFCCC Process**

9. The secretariat continues to apply its current policy of providing financial support to eligible Parties. Parties are eligible for funding if their per capita gross domestic product did not exceed USD 7,500 in 2006 according to the statistics published by the United Nations Conference on Trade and Development. This ceiling is raised to USD 14,000 in the case of small island developing States.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> The SBI, at its twenty-sixth session, requested the secretariat to discontinue the practice of not supporting Parties that have not paid their contributions to the core budget for two years or more (FCCC/SBI/2007/L.5).

## 1. Income

10. As at 30 June 2009, voluntary contributions received for this biennium amounted to USD 11.3 million. This amount, added to the carry-over balance from the previous financial period, accrued interest, and other miscellaneous income, resulted in a total income of USD 14.8 million.

## 2. Expenditure

11. Expenditure incurred during the first 18 months of the biennium 2008–2009 amounted to USD 7.4 million, which covered the participation of eligible Parties to six sessions (one in Accra, Ghana, one in Bangkok, Thailand, one in Poznan, Poland, and three in Bonn) resulting in a balance of income over expenditure of USD 7.4 million. After setting aside approximately USD 440,000 as operating cash reserve (based on 10 per cent of expenditures incurred in 2008), the balance, together with any further voluntary contributions received to the trust fund, will be used to cover the participation of eligible Parties to the informal meeting of the Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties under the Kyoto Protocol (AWG-KP) and the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention (AWG-LCA) in Bonn. It will also be used to cover the participation of eligible Parties to the first part of the ninth session of the AWG-KP and the first part of the seventh session of the AWG-LCA in Bangkok the resumed ninth session of the AWG-KP and resumed seventh session of the AWG-LCA in Barcelona, Spain, and the fifteenth session of the COP and the fifth session of the CMP in Copenhagen, Denmark.

12. Table 7 provides information on income and expenditure under the Trust Fund for Participation in the UNFCCC Process during this reporting period.

Table 7

### Status of the Trust Fund for Participation in the UNFCCC Process as at 30 June 2009 (United States dollars)

<i>Income</i>	
Brought forward from 2006-2007	3 013 669
Savings on prior period obligations	254 226
Contributions received in 2008-2009	11 267 865
Interest	288 464
Miscellaneous income	22 246
<b>Total income</b>	<b>14 846 470</b>
<i>Expenditure</i>	
Travel of 104 participants to AWG-KP 5 and AWG-LCA 1	464 559
Travel of 180 participants to the twenty-eighth sessions of the SBI and the SBSTA, AWG-KP 5 and AWG-LCA 2	1 139 332
Travel of 162 participants to AWG-KP 6 and AWG-LCA 3	760 387
Travel of 255 participants to COP 14, CMP 2, the twenty-ninth sessions of the SBI and the SBSTA, the resumed sixth session of the AWG-KP and AWG-LCA 4	1 499 797
Travel of 195 participants to AWG-KP 7 and AWG-LCA 5	1 122 357
Travel of 255 participants to the thirtieth sessions of the SBI and the SBSTA, AWG-KP 8 and AWG-LCA 6	1 487 314
Advance costs in preparation of travel for participation at the informal meeting in August of the AWG-KP and the AWG-LCA	93 807

<i>Expenditure</i>	
Other travel-related costs	14 584
<b>Total direct expenditures</b>	<b>6 582 137</b>
Programme support costs	855 678
<b>Total expenditures</b>	<b>7 437 815</b>
<b>Balance</b>	<b>7 408 655</b>

*Abbreviations:* AWG-KP = Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties under the Kyoto Protocol, AWG-LCA = Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention, COP = Conference of the Parties, CMP = Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol, SBI = Subsidiary Body for Implementation, SBSTA = Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice.

### C. Trust Fund for Supplementary Activities

13. A number of mandated core activities continue to be funded from the Trust Fund for Supplementary Activities through voluntary contributions made by Parties, enabling the secretariat to implement more effectively the work programme for this biennium. Contributions in support of the negotiations under the AWG-KP and the AWG-LCA, as well as fees for joint implementation (JI), are also paid into this trust fund.

#### 1. Income

14. Voluntary contributions amounting to USD 33.3 million were received during this reporting period. In addition, USD 0.5 million in JI fees have been paid into the trust fund. Taking into account the carry-over balance from the biennium 2006–2007, interest and miscellaneous income, and savings on prior period obligations, income to the trust fund currently stands at USD 50.7 million.

#### 2. Expenditures and commitments

15. The secretariat has spent a total of USD 25.2 million on various projects implemented in the current biennium, some of which are ongoing from the biennium 2006–2007. The available balance of USD 25 million will be used to finance ongoing activities for the remainder of this biennium and to start activities in the next biennium, pending the receipt of new contributions.

16. A list of projects and activities funded from the Trust Fund for Supplementary Activities, which will include a detailed overview of the status of income received and expenditures incurred, will be presented to Parties at the thirty-first session of the SBI (FCCC/SBI/2009/INF.10).

17. Table 8 provides information on income received and expenditures incurred under the Trust Fund for Supplementary Activities during the 18-month reporting period, which includes fee-based income related to the JI projects.

Table 8  
**Status of the Trust Fund for Supplementary Activities as at 30 June 2009**  
 (United States dollars)

<i>Income</i>	
Brought forward from 2006-2007	13 016 170
Savings on prior period obligations	642 590
Voluntary contributions	33 335 336
Joint implementation fees	521 756
Interest	3 165 013
Miscellaneous income	58 263
Refund to donors	(12 088)
<b>Total income</b>	<b>50 727 040</b>
<i>Expenditures</i>	
Expenditures and commitments	22 448 759
Programme support costs	2 780 940
<b>Less: Total expenditure</b>	<b>25 229 699</b>
Fees set-aside	
Joint implementation fees	521 756
<b>Balance</b>	<b>24 975 585</b>

#### D. Trust Fund for the Clean Development Mechanism

18. Under the Trust Fund for the Clean Development Mechanism (see table 9), the income received in the biennium 2008–2009, including the carry-over from the previous biennium, amounted to USD 96.7 million. Expenditure as at 30 June 2009 was USD 27.4 million, leaving a balance of USD 24.3 million after accounting for the operating reserve.

19. For more detailed information on budget performance of the clean development mechanism, see the annual report of the Executive Board of the clean development mechanism to the CMP (FCCC/KP/CMP/2009/16).

Table 9  
**Status of the Trust Fund for the Clean Development Mechanism as at 30 June 2009**  
 (United States dollars)

<i>Income</i>	
Brought forward from 2006–2007	39 894 108
Income 2008–2009	
Clean development mechanism fees	56 089 511
Voluntary contributions	288 036
Programme support cost income	45 986
Interest	394 545
<b>Total income</b>	<b>96 712 186</b>

<i>Object of expenditure</i>	
Staff	18 289 169
Travel	3 483 322
Contractual services	136 190
Operational expenses	1 979 999
Acquisitions of furniture and equipment	46 271
Fellowships, grants, other	369 848
Programme support costs	3 089 979
<b>Total expenditure</b>	<b>27 394 778</b>
Less: Operating reserve	45 000 000
<b>Balance</b>	<b>24 317 408</b>

## E. Trust Fund for the International Transaction Log

20. The status of the Trust Fund for the International Transaction Log as at 30 June 2009 is presented in table 10. During the reporting period, 96.7 per cent of fees for 2008 and 85.0 per cent of fees for 2009 had been collected. After accounting for total expenditure and the operating reserve, the balance was USD 2.4 million.

21. For more detailed information on budget performance of the international transaction log, see the annual report of the administrator of the international transaction log under the Kyoto Protocol (FCCC/KP/CMP/2009/19).

Table 10

### Status of the Trust Fund for the International Transaction Log as at 30 June 2009

(United States dollars)

<i>Income</i>	
Brought forward from 2006–2007	(420 187)
Income collected in 2008–2009	
International Transaction Log fees	7 770 464
Voluntary contributions	1 062 989
Interest	93 669
<b>Total income</b>	<b>8 506 935</b>
<i>Object of expenditure</i>	
Staff	1 812 209
Travel	65 940
Contractual services	3 044 221
Operational expenses	119 493
Acquisitions of furniture and equipment	2 886
Fellowships, grants, other	19 245
Programme support costs	652 598
<b>Total expenditure</b>	<b>5 716 591</b>
Less: Operating reserve	370 110
<b>Balance</b>	<b>2 420 234</b>

## F. Trust Fund for the Special Annual Contribution from the Government of Germany (Bonn Fund)

22. As part of its offer to host the UNFCCC secretariat in Bonn, the Government of Germany pledged a special annual contribution (the Bonn Fund) of EUR 1.8 million. By 30 June, the contribution for 2009 had been received in full. Table 11 shows income and expenditure under the Bonn Fund in 2008–2009 as at 30 June 2009. This fund was used to cover the costs of organizing and ensuring the flow of information relating to the twenty-eighth and thirtieth sessions of the Subsidiary Body for Implementation and the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice. It also enabled the organization of the fifth and eighth sessions of the AWG-KP and the second and sixth sessions of the AWG-LCA (including four in-session workshops and 13 pre-session meetings), which were held in Bonn during the biennium.

23. The conference servicing costs related to the sessions increased slightly in this biennium, which was compounded by the weak exchange rate between the United States dollar and the euro at the time of payment. The negative balance in the Bonn Fund is attributed to the payment of value added tax that will be reimbursed before the end of the biennium.

Table 11

### Status of the Bonn Fund as at 30 June 2009

(United States dollars)

<i>Income</i>	
Contributions <sup>a</sup>	5 087 461
Interest and miscellaneous income	72 954
<b>Total income</b>	<b>5 160 415</b>
<i>Expenditure</i>	
Conference support	
Conference facilities	2 514 002
Staff	773 575
<b>Subtotal</b>	<b>3 287 577</b>
Conference information support	
Computers and networking	779 548
Staff	127 374
<b>Subtotal</b>	<b>906 922</b>
Workshops	38 174
Share of costs for common services	125 413
Programme support costs	566 551
<b>Total expenditure</b>	<b>4 924 637</b>
Prior period adjustments	2 173
Less: Working capital reserve	300 000
<b>Balance</b>	<b>(62 049)</b>

<sup>a</sup> Equivalent to EUR 1,789,522 per year

## G. Programme support costs

24. In accordance with the financial procedures of the United Nations, 13 per cent overhead charges are payable on all trust funds of the UNFCCC to cover administrative services. Most of these services are provided within the secretariat by the Administrative Services programme. Central services such as audit, payroll, investment and treasury services are provided by the United Nations on a reimbursable basis.

25. As at 30 June 2009, the income for the period 1 January 2008–30 June 2009 amounted to USD 12.6 million and includes interest and miscellaneous income. In the same period, USD 9.6 million was used to cover staff and non-staff costs. The charges for services rendered by the United Nations Office at Geneva, estimated at USD 490,000 for 2009, will be charged and paid during the second half of 2009. Table 12 shows the status of the programme support costs for the first 18 months of the biennium 2008–2009.

Table 12

### Status of programme support costs as at 30 June 2009

(United States dollars)

<i>Income</i>	
Carry-over from 2006–2007	5 559 130
Programme support costs income from trust funds	12 033 698
Interest and miscellaneous income	537 698
<b>Total income</b>	<b>18 130 526</b>
<i>Expenditure</i>	
Secretariat staff costs	7 639 772
Secretariat non-staff costs	1 235 486
Share of costs for common services	741 348
<b>Total expenditure</b>	<b>9 616 606</b>
Less: Operating reserve	1 526 102
<b>Balance</b>	<b>6 987 818</b>

## Annex II

[English only]

## Human resources

## A. Staff

1. There are 364.5 established posts, of which 141.5 posts are in the approved staffing table of the core budget and 223 posts under the Trust Fund for Supplementary Activities, the Trust Fund for the Clean Development Mechanism, the Trust Fund for the International Transaction Log, the Trust Fund for the Special Annual Contribution from the Government of Germany and programme support costs (overheads) (see table 13). As at 30 June 2009, 272.5 staff members had been appointed against established posts, in addition to 36 Professional and 41 General Service level staff members hired under temporary assistance contracts, bringing the total number of staff to 349.5.

Table 13

## Comparison of established posts and filled posts by source of funding, as at 30 June 2009

	ASG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Subtotal	GS	Total
Core budget											
Approved	1	3	6	12	24	32	10		88	53.5	141.5
Filled <sup>a</sup>	1	3	5	9	22	22	9		71	44.5	115.5
Supplementary											
Approved		1		3	3	7	7		21	8	29
Filled		1		3	3	5	6		18	5	23
CDM											
Approved			1	3	14	29	37	1	85	40	125
Filled				3	8 <sup>b</sup>	16	22	1	50	24	74
ITL											
Approved					3	3	1		7	3	10
Filled					3	3			6	2	8
Bonn Fund											
Approved						1	1		2	6	8
Filled						1			1	6	7
Overhead											
Approved			1	2	3	9	4		19	32	51
Filled			1	2	3	7	4		17	28	45
<b>Total</b>											
<b>Approved</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>47</b>	<b>81</b>	<b>60</b>	<b>1</b>	<b>222</b>	<b>142.5</b>	<b>364.5</b>
<b>Filled</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>39</b>	<b>54</b>	<b>41</b>	<b>1</b>	<b>163</b>	<b>109.5</b>	<b>272.5</b>

*Abbreviations:* ASG = Assistant Secretary-General, CDM = clean development mechanism, D = Director, GS = General Service, ITL = international transaction log, P = Professional.

<sup>a</sup> Filled posts are occupied by staff members who have been awarded a fixed-term contract of one year or more and are appointed against established posts after going through the complete recruitment process, including review by the Review Board.

<sup>b</sup> One post filled by a staff member at one level lower awaiting promotion.

2. The secretariat has continued to improve on its efforts in relation to geographical distribution and gender balance among staff at the Professional level and above. Vacancy announcements are placed in many regional and global media covering as many Parties not included in Annex I to the Convention (non-Annex I Parties) as possible. Information on the geographical distribution of the staff appointed at the Professional level and above is provided in table 14 (a). The distribution of staff members appointed at the Professional level and above, between Parties included in Annex I to the Convention and non-Annex I Parties and by gender, is shown in table 14 (b). From July 2008 until June 2009, the percentage of female staff increased by 0.4 per cent. The percentage of staff from non-Annex I Parties at the Professional and higher level increased from 47.1 to 52.1 per cent.

Table 14 (a)

**Geographical distribution of staff members appointed at the Professional level and above, as at 30 June 2009**

<i>Grade</i>	<i>Africa</i>	<i>Asia and the Pacific</i>	<i>Latin America and the Caribbean</i>	<i>Eastern Europe</i>	<i>Western Europe and Others</i>	<i>Total</i>
ASG					1	1
D-2	1	1			2	4
D-1	2	1	1	1	1	6
P-5	5	3	1	2	6	17
P-4	4	8	5	3	19	39
P-3	2	21	4	9	18	54
P-2	3	17	8	1	12	41
P-1					1	1
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>51</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>60</b>	<b>163</b>
<b>Percentage of total</b>	<b>10.4</b>	<b>31.3</b>	<b>11.7</b>	<b>9.8</b>	<b>36.8</b>	<b>100</b>

*Abbreviations:* ASG = Assistant Secretary-General, D = Director, P = Professional.

Table 14 (b)

**Distribution of staff members appointed at the Professional level and above, between Annex I and non-Annex I Parties and by gender**

<i>Grade</i>	<i>Annex I</i>	<i>Non-Annex I</i>	<i>Male</i>	<i>Female</i>
ASG	1		1	
D-2	2	2	4	
D-1	2	4	4	2
P-5	8	9	13	4
P-4	23	16	29	10
P-3	28	26	30	24
P-2	13	28	24	17
P-1	1		1	
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>85</b>	<b>106</b>	<b>57</b>
<b>Percentage of total</b>	<b>47.9</b>	<b>52.1</b>	<b>65.0</b>	<b>35.0</b>

*Abbreviations:* ASG = Assistant Secretary-General, D = Director, P = Professional.

## B. Consultants and individual contractors

3. Between 1 January 2008 and 30 June 2009 a total of 212 individual consultants and contractors were hired. They provided a combined total of 496.3 working months at a total cost of USD 3,843,581 under all sources of funding. Table 15 provides information on how services were distributed among the various programmes.

Table 15  
**Services of individual consultants and contractors by programme,  
 1 January 2008 to 30 June 2009**

<i>Programme</i>	<i>Person-months</i>	<i>Cost (USD)</i>
Executive Direction and Management	22.3	209 524
Reporting, Data and Analysis	20.5	226 538
Financial and Technical Support	38.4	421 608
Adaptation, Technology and Science	70.5	893 060
Sustainable Development Mechanisms	139.7	792 126
Legal Affairs	4.2	52 268
Office of the Deputy Executive Secretary	2.0	28 434
Conference Affairs Services	90.6	479 456
Information Services	82.1	558 244
Administrative Services	26.0	182 323
<b>Total</b>	<b>496.3</b>	<b>3 843 581</b>